ALORS QUE 63 \% DES FRANCAIS ONT ÉTÉ EXPOSÉS À DES DÉCHETS SAUVAGES EN ZONES URBAINES, ILS SONT $87 \%$ A ESTIMER QUE LES COLLECTIVITES LOCALES DOIVENT SE MOBILISER POUR LUTTER CONTRE LES DECHETS SAUVAGES.

QUELS SONT LES MOYENS D'ACTION ? OUEL ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT? QUELLES IMPLICATIONS DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ECONOMIE CIRCULAIRE DITE LOI AGEC? QUELLES BONNES PRATIQUES DONT S'INSPIRER?

## LE PROGRAMME

## INTRODUCTION PAR JÉRÔME BALOGE

 MAIRE DE NIORT PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE VILLES DE FRANCE
## PRÉSENTATION PAR ELORA BARILLOT <br> CHARGÉE DE MISSION AU SEIN DU BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES DECHETS MINISTERE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSENTATION PAR CLÉMENCE BRUTTIN RESPONSABLE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS CITEO (ECO-ORGANISME EN CHARGE DES EMBALLAGES ET PAPIERS)

## PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE PAR UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

